

Rapport d'activités 2018

Le mot du président

L'économie sociale et solidaire a le vent en poupe !

En 2018, grâce à l'impulsion donnée par le soutien de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH), nous avons noué de nombreux contacts et échanges avec des acteurs de l'ESS existants. Nous en avons aussi découvert de nouveaux. Avec les Chambres voisines de Genève et BEJUNE bien sûr, mais aussi avec des organisations plus récentes telles que Etiks à Sion ou Fribourg Demain. Nous mesurons avec satisfaction que les valeurs portées par la Charte de l'ESS suscitent un intérêt grandissant auprès des acteurs politiques et économiques, ainsi que dans le grand public aussi au-delà de la Sarine. Les échanges avec tous ces acteurs ont pour but de fonder un argumentaire commun et une vision d'avenir partagée de l'ESS au niveau suisse.

Le système économique actuel est en bout de course, il ne répond ni aux enjeux écologiques ni aux inégalités sociales. Les aspirations à une autre manière de pratiquer l'économie trouvent dès lors de plus en plus d'échos. Les valeurs de l'ESS impliquent une mission sociétale et reposent sur des principes clés tels que la non maximisation du profit, un fonctionnement démocratique et participatif, une gestion sociale et environnementale cohérente et convaincante. De fait, elles constituent une réponse, certes perfectible et évolutive à travers la consultation des membres et acteur-trice-s intéressé-e-s, mais bien réelle.

Même les milieux politiques commencent à s'y intéresser. A l'échelle nationale, une motion a été lancée durant l'été pour demander au Conseil fédéral ce qu'il pensait faire en matière d'entrepreneuriat social et d'économie sociale et solidaire (en français dans le texte officiel !). Même si la réponse reste largement en-deçà des attentes et inappropriée face aux défis multiples, elle constitue un signe et peut être le début d'un changement de pensée.

Ce vent favorable se poursuit en 2019, année qui coïncide avec les 10 ans de la Chambre vaudoise de l'économie sociale et solidaire. Cet anniversaire sera fêté comme il se doit lors de l'Assemblée générale des membres, ainsi qu'en octobre dans le cadre d'une conférence publique et en novembre lors d'une journée plus festive de l'ESS.

Dans le présent rapport, nous vous relatons les activités et événements marquants de l'année 2018, ainsi que les thèmes centraux qui nous occuperont en 2019.

En mon nom et celui de mes collègues du comité, nous remercions l'ensemble de nos membres, bénévoles et partenaires pour leur soutien sans faille durant l'année écoulée.

Avec mes salutations solidaires

Dominique Roten

2018 en bref

Lancement d'un projet de promotion de l'ESS en Suisse, grâce au soutien de la FPH

6 nouveaux membres collectifs

65 membres collectifs et 19 membres individuel-le-s au 31.12.2018

5 midis de l'ESS

12 newsletters

Organisation d'une conférence publique sur le Revenu de transition écologique

Participation au projet IOP sur l'innovation

Table des matières

<i>Les instances de la Chambre</i>	3
Les membres.....	3
L'Assemblée générale.....	3
Le comité	3
Bénévoles	3
<i>Les activités de la Chambre</i>	4
Projets et démarches menés en 2018.....	4
Guichet ESS.....	5
Midis de l'ESS.....	5
Site internet et réseaux sociaux	6
E-newsletter.....	6
Relations avec le réseau et autres interventions de la Chambre	6
Conférence sur le Revenu de transition écologique avec Sophie Swaton	6
<i>Perspectives 2019</i>	7
<i>Résultats financiers 2018</i>	8
Compte de résultat.....	8
Bilan au 31 décembre 2018.....	9
<i>Rapport des vérificateurs aux comptes</i>	10
<i>Membres collectifs de la Chambre (état fin 2018)</i>	11
<i>Remerciements</i>	12
<i>Les sept valeurs de l'ESS</i>	12

Impressum

Publié par la Chambre de l'économie sociale et solidaire, APRÈS-VD

Chemin du Grand Bois 30

1000 Lausanne 26

Tél. +41 79 643 07 53

info@apres-vd.ch

www.apres-vd.ch

Banque Alternative Suisse, Rue du Petit-Chêne 38, 1001 Lausanne

IBAN CH69 0839 0030 6270 1000 0

Les instances de la Chambre

Les membres

Au 31 décembre 2018, la Chambre comptait 65 membres collectifs et 19 membres individuel-le-s.

En 2018, nous avons accueilli six nouveaux membres : la Coopérative L'autre temps, l'association l'Epi, Benjamin Cléry, OïKOM Philippe Casse, la Coopérative Moul2 et accorHom coaching Philippe Gregoir.

Vous trouverez en page 11 du présent rapport la liste complète des membres collectifs au 31 décembre 2018. Cette liste est également disponible en ligne et régulièrement mise à jour sur le site internet de la Chambre.

L'Assemblée générale

L'Assemblée générale ordinaire a eu lieu le 29 mai 2018 en présence de 15 membres.

Outre les décisions statutaires et la présentation du budget, l'Assemblée a élu deux nouveaux membres au comité : Charlène Goulinet et Clémentine Chauveau. L'Assemblée a également renouvelé sa confiance à Alexandre Burnand en reconduisant son mandat au comité.

Jean-Damien Beaud a été élu vérificateur des comptes. Il succède à Bertrand Sonnay et assure ce mandat aux côtés d'Emmanuel Bertinotti, élu en 2017.

Une large part de l'Assemblée était dédiée à la présentation du projet « Promotion et reconnaissance de l'ESS en Suisse » (voir ci-dessous).

Le comité

Le comité se composait de six personnes jusqu'en automne 2018. Trois membres ont renoncé à leur mandat, en raison de changements d'orientation professionnelle ou de domicile. En fin d'année, le comité était donc formellement constitué de Dominique Roten (président), Armand Racine (vice-président) et Alexandre Burnand.

En 2018, le comité s'est réuni à 10 reprises pour gérer les affaires courantes de l'association et mettre en œuvre ses objectifs, en particulier le projet « Promotion et reconnaissance de l'ESS en Suisse ». Les membres du comité ont ainsi investi un total d'environ 380 heures à titre gracieux.

Outre sa fonction de membre du comité, Dominique Roten a continué d'assurer le mandat de conseil et répondant dans le cadre du guichet de l'ESS. En automne 2018, Alexandre Burnand a pris en charge le mandat pour la mise en œuvre du projet de la FPH (voir ci-dessous).

Bénévoles

En 2018 nous avons également pu compter sur le soutien bénévole de Sophie Sciboz, qui s'occupait de la page Facebook de la Chambre, et de Laure Bonnevie qui rédigeait ou relisait nos contenus institutionnels et promotionnels. Nous les remercions chaleureusement toutes deux.

Pour accompagner l'essor des activités de la Chambre, nous avons lancé en automne un appel à bénévoles pour nous épauler dans des tâches précises hors comité, voire pour intégrer le comité. Cédric Bourquin a

donné suite à cet appel et participe depuis novembre aux séances du comité. Plusieurs autres personnes nous ont rejoints au premier semestre 2019. Parmi celles-ci, plusieurs ont décidé de se porter candidates pour le comité.

Les activités de la Chambre

Projets et démarches menés en 2018

Promotion et reconnaissance de l'ESS en Suisse (projet FPH)

Soutenu par la Fondation Charles Léopold Meyer pour le progrès de l'homme (FPH) à hauteur de 25'000 euros sur trois ans, ce projet a démarré concrètement en août 2018. Rappelons ici les deux axes principaux du projet :

1. Développer un plaidoyer politique en faveur de l'ESS : en partant de la zone géographique couverte par la Chambre, soit le canton de Vaud, puis en l'élargissant à un niveau romand et suisse. Il s'agit d'identifier et de mobiliser les acteur-trice-s de l'ESS, ainsi que de développer des partenariats de recherche avec les Hautes écoles.
2. Soutenir les entreprises et organisations de l'ESS : notamment en identifiant et favorisant les bonnes pratiques de gouvernance et de gestion. En tant qu'association de membres, la chambre veut promouvoir les échanges des biens et de services entre acteur-trice-s de l'ESS et renforcer son tissu économique.

Durant l'automne, nous avons identifié et rencontré les acteur-trice-s de l'ESS afin de définir une vision partagée de l'ESS. Des rencontres ont naturellement été organisées avec les deux autres Chambres (APRÈS-GE et APRÈS-BEJUNE). Mais elles se sont élargies à d'autres acteur-trice-s apparenté-e-s à l'ESS, tel-le-s que le réseau ETIKS (en Valais) ou Fribourg Demain (en ville de Fribourg). Dans le cadre du projet, nous avons noué un contact fructueux outre Sarine avec CooperativeSuisse, une plateforme pour l'entrepreneuriat social, qui, sans en porter le nom, partage les principes de l'ESS.

Le projet a aussi pour but de faire converger recherche académique et pratique du terrain. A ce titre, le comité a établi une collaboration avec Sophie Swaton, maître d'enseignement et de recherche à l'Université de Lausanne (UNIL). Elle est impliquée dans la définition des objectifs et activités du projet. De plus, la Chambre a proposé un mémoire de bachelor à un étudiant de la Haute école de gestion de Fribourg, dans le but d'identifier les acteur-trice-s fribourgeois-es de l'ESS.

En parallèle de ces réflexions, la Chambre applique depuis fin 2016 à toute nouvelle demande d'adhésion son canevas d'évaluation. Cet outil s'avère judicieux. Non seulement il facilite l'examen de la conformité de l'organisation candidate avec la Charte de l'ESS, mais il permet de mieux la connaître et de comprendre ses attentes et besoins. La pertinence du canevas fait l'objet d'une évaluation régulière, de même que son éventuelle extension aux membres existants. Le comité envisage également de le proposer dans une version plus développée, sous la forme d'un service (payant) pour les membres désireux d'améliorer leur gestion et fonctionnement au regard de la Charte.

Durant l'année 2018, la Chambre a élaboré, sur la base du canevas d'évaluation et des expériences des deux dernières années, un service de diagnostic d'amélioration continue de la gestion ESS des membres, qui sera proposé dès l'automne 2019 au cours d'une première phase test.

Projet de recherche franco-suisse en faveur de l'innovation ouverte

La Chambre collabore à un projet INTERREG dont le but est de promouvoir l'innovation ouverte, c'est-à-dire des innovations fondées sur la collaboration et le partage, pour les petites et moyennes entreprises (PME).

Ce projet cible les PME de l'économie du numérique et de l'économie sociale et solidaire, deux domaines en expansion. Il réunit une vingtaine d'actrices et d'acteurs académiques et professionnel-le-s qui se font fixé pour objectif de développer une plateforme numérique de prospective collaborative d'ici un an et demie.

Guichet ESS

Le Guichet ESS est la porte d'entrée pour toutes demandes émanant de nos membres ou de personnes, entreprises et organisations qui souhaitent le devenir, ainsi que pour des renseignements sur l'ESS et la Chambre.

En 2018, la Chambre a assuré une quinzaine d'échanges et fourni des renseignements. Cette activité est financée par les revenus provenant des cotisations des membres de la Chambre.

Midis de l'ESS

La Chambre a organisé cinq Midis de l'ESS. Chacun a réuni entre 10 et 20 personnes, et jusqu'à plus de 70 pour le Midi consacré à l'holocratie en janvier.

Par ailleurs, la Chambre a pour la première fois cette année décentralisé l'organisation d'un Midi hors de la capitale vaudoise. Le dernier Midi de l'année s'est ainsi installé à Yverdon.

Sujets abordés :

25 janvier : *Holocratie : une solution pour aligner l'organisation des entreprises et leurs valeurs*, avec Bernard DuPasquier, directeur de Pain pour le prochain (Espace Dickens, à Lausanne)

21 mars : *L'économie régénératrice ou comment intégrer les parties-prenantes pour une gestion ESS de l'entreprise ? L'expérience d'Opaline*, avec Sofia de Meyer (Espace Dickens, à Lausanne)

17 mai : *Informatique et technologies : Quelles solutions pour améliorer le bilan écologique et social de son entreprise ?* Avec Jean-Damien Beaud, e-durable SA (Espace Dickens, à Lausanne)

12 septembre : *ESS et Souveraineté alimentaire*, avec Énéa Rezzonico, coordinateur du Panier Deux Roues, Pierre-André Tombez, paysan et président de l'Alliance pour la souveraineté alimentaire, et Jean-Pierre Thévenaz, président de l'association Chrétiens au travail (Espace Dickens, à Lausanne)

7 novembre : *Monnaies locales complémentaires : enjeux et perspectives pour une économie régionale viable et participative*, avec Marie-Jo Aeby, cofondatrice et membre du comité de l'Épi, David Dräyer, cofondateur et membre de l'équipe de pilotage du Farinet, Antonin Calderon, porte-parole et membre du comité de Monnaie Léman, et Gaëtan Buser, responsable du Léman pour la région lausannoise (Maison des associations, à Yverdon).

Site internet et réseaux sociaux

Outre le Guichet ESS (cf. ci-dessus), notre site internet publie régulièrement les informations et annonces de nos membres. Il présente également en accès libre une documentation conséquente sur l'ESS.

E-newsletter

En 2018, la Chambre a diffusé 12 e-newsletter à plus de 1'100 abonné-e-s. Certaines éditions étaient précédées d'un appel à nos membres collectifs afin de leur donner l'opportunité de partager leurs informations, nouveautés, événements et autres annonces. Ces actualités sont par ailleurs relayées sur la page facebook de la Chambre. Les E-newsletter offrent ainsi un service et une visibilité supplémentaires à ces acteurs de l'ESS.

Tout le monde peut s'abonner via le site internet www.après-vd ou se désinscrire depuis la newsletter.

Relations avec le réseau et autres interventions de la Chambre

En 2018, la Chambre a participé à divers événements et rejoint différents réseaux et partenariats, afin d'échanger des expériences et de positionner l'ESS :

- Participation aux assemblées générales des organisations partenaires APRÈS-BEJUNE et Coopérative neonomia
- Adhésion à l'association Espace Dickens et participation à leur assemblée générale
- Partenariat avec l'initiative « Entreprises responsables »
- Partenariat au cycle de conférence « Tout peut (encore) changer » organisée par Pain pour le prochain, Action de Carême, Théofil et Pôle Sud
- Participation à la première Journée de l'énergie citoyenne en Suisse romande

Conférence sur le Revenu de transition écologique avec Sophie Swaton

Le 13 décembre 2018, la Chambre a organisé une conférence consacrée au Revenu de transition écologique, avec Sophie Swaton, maître d'enseignement à l'Institut de géographie et durabilité de l'Université de Lausanne.

Comment passer d'une société non-durable qui détruit la nature à une société résiliente, solidaire, et respectueuse de la nature et des limites planétaires? Comment tourner le dos à l'imaginaire de la croissance au profit d'un autre imaginaire, celui de la coopération et de la solidarité écologiques? Comment le revenu de transition écologique peut-il contribuer à cette transition et quel est le lien avec l'économie sociale et solidaire?

Tels sont les questionnements qui ont été abordés lors de cet événement qui a attiré un public nombreux. La conférence peut être réécoutée et visionnée sur le site de l'Espace Dickens www.espace-dickens.ch.

Perspectives 2019

En 2019, la Chambre fête ses 10 ans. L'Assemblée générale du 18 juin sera l'occasion de célébrer cette date avec les membres. Par ailleurs, une conférence, ouverte à toutes et tous, est prévue le 10 octobre en soirée à l'Espace Dickens. Enfin une journée festive sera organisée le 16 novembre avec et pour les membres. Elle sera également ouverte au public pour permettre au plus grand nombre de découvrir l'ESS.

Le projet lancé grâce au soutien de la FPH se poursuivra en particulier à travers une enquête auprès des membres de la Chambre sur leur compréhension et leurs attentes de l'ESS. Des premières consultations avec des acteurs politiques et économiques sont également prévues, afin de les sensibiliser et d'échanger sur les apports positifs de l'ESS. Enfin, nous poursuivons l'axe de développement des bonnes pratiques, notamment en mettant en œuvre le « diagnostic d'amélioration continue » de la gestion ESS des membres, durant une phase test avec quatre à cinq entreprises ou organisations. Il s'agira de vérifier si ce service répond à un réel besoin parmi les membres.

Après environ trois ans, l'activité du Guichet de l'ESS est en cours d'évaluation afin d'améliorer et d'étendre son champ d'action. Les renseignements donnés jusqu'à présent concernant le choix de la forme juridique, l'aide à la création ou la gestion d'entreprises, l'élaboration de business plans, ou tout simplement les activités de la Chambre et les objectifs de l'ESS seront maintenus. Parallèlement, la réflexion pour le Guichet de l'ESS de demain porte notamment sur la facilitation accrue des échanges de produits et services entre membres, la mise en place de tarifs préférentiels entre membres, ou encore l'amélioration de la visibilité des membres. Les adaptations seront introduites au fur et à mesure.

Enfin, le comité prévoit de s'étoffer de plusieurs membres lors de l'Assemblée générale du 18 juin 2019.

Résultats financiers 2018

Compte de résultat

Le compte de résultat 2018 se clôture avec un bénéfice de CHF 1'364,80 (contre CHF 1'003,00 en 2017). Les cotisations des membres sont stables. Par ailleurs, la FPH a procédé à un premier versement de CHF 9'773.25 au total, dont CHF 6'138,90 ont été utilisés, et par conséquent imputés, en 2018. Enfin, un revenu supplémentaire a été enregistré grâce à la conférence du mois de décembre. Les charges sont stables par rapport à 2017, à l'exception du poste administration et informatique qui comprend aussi un soutien à l'initiative « Entreprises responsables » et la cotisation à l'association Espace Dickens.

Chambre de l'économie sociale et solidaire, APRÈS-VD

Compte de résultat pour l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2018 (avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent)

	<u>Comptes</u> 2018	<u>Comptes</u> 2017
<u>Produits</u>		
Don Fondation Charles Leopold Mayer	6'138.90	0.00
Cotisations de membres	8'110.00	8'030.00
Revenus de manifestations	1'000.00	0.00
Dons privés	100.00	50.00
Total produits	15'348.90	8'080.00
<u>Charges</u>		
Honoraires gestion	5'500.00	5'500.00
Frais projet "Promotion et reconnaissance ESS"	6'138.90	0.00
Frais de locations de salle	400.00	410.00
Assurance RC	210.00	210.00
Administration et informatique	1'442.30	838.85
Frais d'événements, de promotion et de représentation	15.70	16.15
Charges d'assemblée générale et de comité	225.25	48.40
Charges financières	51.95	53.15
Total charges	13'984.10	7'076.55
Résultat net	1'364.80	1'003.45

Bilan au 31 décembre 2018

Les liquidités importantes en fin d'année résultent du solde disponible du financement 2018 de la FPH et des charges à payer en fin d'année, soit CHF 6'051.65 au total. Ces montants seront utilisés en début d'année 2019. Le résultat positif porte les fonds propres à CHF 11'902,66.

Chambre de l'économie sociale et solidaire, APRÈS-VD

Bilan

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2018

(avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent)

	<u>Au 31.12.2018</u>	<u>Au 31.12.2017</u>
Actifs		
<u>Actifs circulants</u>		
Banque	17'244.31	11'187.86
Charges payées d'avance	210.00	0.00
<hr/> Total actifs circulants	<hr/> 17'454.31	<hr/> 11'187.86
<u>Immobilisations financières</u>		
Part sociale Coopérative Néonomia	500.00	500.00
<hr/> Total actifs immobilisés	<hr/> 500.00	<hr/> 500.00
<hr/> Total des actifs	<hr/> 17'954.31	<hr/> 11'687.86
Passifs		
<u>Fonds étrangers</u>		
Don reçu d'avance pour projet	3'634.35	0.00
Charges à payer	2'417.30	1'150.00
<hr/> Total fonds étrangers à court terme	<hr/> 6'051.65	<hr/> 1'150.00
<u>Fonds propres</u>		
Résultat reportés	10'537.86	9'534.41
Résultat de l'exercice	1'364.80	1'003.45
<hr/> Total fonds propres	<hr/> 11'902.66	<hr/> 10'537.86
<hr/> Total des passifs	<hr/> 17'954.31	<hr/> 11'687.86

Rapport des vérificateurs aux comptes

RAPPORT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CHAMBRE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, APRÈS-VD, SUR LE CONTRÔLE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2018

Mesdames, Messieurs,

Suite au mandat qui nous a été confié par l'assemblée générale, nous avons procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de l'association pour l'exercice allant du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Le compte pertes et profits présente un bénéfice de CHF 1'364.80. Le total du bilan se monte à CHF 17'954.31, dont CHF 11'902.66 de fonds propres.

Nous avons constaté que le bilan ainsi que le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité. Les contrôles effectués par pointages nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée.

En conséquence, nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés et d'en donner décharge aux organes responsables.

Lausanne, le 22 mai 2019

Les vérificateurs des comptes :



Emmanuel Bertinotti



Jean-Damien Beaud

Membres collectifs de la Chambre (état fin 2018)

accorHom coaching, Philippe Gregoir

ACTARES

Archi-Event Mme Katell Bosser

Association écoquartier

Association l'Epi

AssurEthic Sàrl

Banque Alternative Suisse SA

BAT - Bourse à Travail

Bénévolat-Vaud

Benjamin Cléry

Biocapi

Chocolaterie Durig

Chrétiens au travail

Coopérative de la Brouette

Coopérative l'autre temps

Coopérative Le Panier Bio à deux Roues

Coopérative Moul2

Coopérative Soinplus

CSP - Centre social protestant

Cuisine végétale, Sylvie Ramel

Dreier Frenzel Sàrl Architecture + Communication

e-covoiturage.ch

Editions Antipodes SARL

e-Durable SA

Fiduciaire Caracas Consulting Sàrl

Fondation du Levant, Puissance L

Fondation Ecojardinage

Fondation equal-salary

FormAction, Philippe Beck

Germanier Ecorecyclage SA

Green Mop Virginie Tulik

iDDées vertes

Immunitas

insertH / Pro Infirmis Vaud

Kaosmovies Laurent Bersier

Kasa

Konsept Sàrl

La Maison nature

Label Vert Sàrl

Le Montriond Sàrl

Le Relais

Les pains de mon chemin

Manivelle - Théâtre en mouvement

Marché à Coffre-ouvert Villeneuve

Marelle / jeux jouets collections

Microcrédit Solidaire Suisse

neonomia

Nest Fondation collective

novations.ch Cédric Bourquin

Oiko Crédit Suisse romande

OïKOM Philippe Casse

OSEO Vaud

Pastorale œcuménique dans le monde du travail

Picadus, S. Schneebeli

Pro-Jet Association

Public Eye

Saveurs & couleurs

Sophie Sciboz

Sylvain & CO SA

TerrEspoir

TierSchule, Graphisme et Communication visuelle

USL - Union des Sociétés Lausannoises

Voyage Sakadoh, Jean-Daniel Forestier

ZeroWaste Switzerland

(en gras les nouvelles adhésions 2018)

Remerciements

Nous remercions chaleureusement toutes celles et tous ceux qui participent à la reconnaissance et au développement de la Chambre de l'économie sociale et solidaire, APRÈS-VD. En premier lieu nos membres, individuel-le-s ou collectifs, les membres de notre comité, ainsi que les organisations proches qui nous soutiennent d'une manière ou d'une autre dans leur engagement.

Les sept valeurs de l'ESS

1. Bien-être social. Etre plutôt qu'avoir

Les acteurs et actrices de l'ESS visent à construire une économie qui affirme la primauté de la personne sur le capital. Ils reconnaissent l'importance de dimensions immatérielles (esthétiques, émotionnelles, spirituelles, etc.) nécessaires au fonctionnement de la société et à l'épanouissement de ses membres.

2. Citoyenneté et démocratie participative. Chacun-e a une voix qui compte

Les acteurs et actrices de l'ESS participent de manière libre, égalitaire et responsable à la construction d'une société assurant le développement des personnes et l'intérêt collectif. Ils appliquent la démocratie participative en favorisant le partage de l'information, des responsabilités, de la prise de décision et la reconnaissance du rôle de chacun.

3. Ecologie. Produire pour vivre et non vivre pour produire

Les acteurs et actrices de l'ESS reconnaissent l'interdépendance des processus socio-économiques et écologiques. Ils s'engagent à privilégier un système économique qui respecte les processus et équilibres écologiques dans un souci d'équité intra et intergénérationnel.

4. Autonomie. Autonomes mais pas individualistes

Les acteurs et actrices de l'ESS valorisent les compétences et renforcent les moyens d'agir des personnes (salariés, bénévoles, membres, usagers, investisseurs) au sein de leur organisation. Ils recherchent une plus grande autonomie de fonctionnement de celle-ci, ainsi que de l'ESS à l'égard du secteur public et des autres acteurs du secteur privé.

5. Solidarité. 1 + 1 égale davantage que 2

Les acteurs et actrices de l'ESS privilégient la recherche de l'intérêt collectif sur le seul profit individuel. Ils valorisent la création de lien social d'interdépendance au plan local, régional et international.

6. Diversité. Riches de nos différences

Les acteurs et actrices de l'ESS s'engagent à comprendre, respecter et valoriser les différences entre les personnes et les peuples, à prohiber toute forme de discrimination et à rechercher les complémentarités pour apprendre ensemble.

7. Cohérence. Dire ce qu'on fait et faire ce qu'on dit

Les acteurs et actrices de l'ESS s'efforcent d'appliquer de façon cohérente l'ensemble des valeurs ci-dessus, dans toutes leurs activités. La cohérence entre les valeurs prônées et le vécu effectif demeure essentielle à la crédibilité et au développement de l'ESS.